

## Trémery

# Vol d'injecteurs chez Stellantis : un butin d'une valeur de 40 000 €

Domiciliés dans le Nord et temporairement installés dans la région, deux intérimaires ont été jugés en comparution immédiate au tribunal judiciaire de Metz. On leur reprochait d'avoir subtilisé près de 200 injecteurs chez Stellantis, à Trémery.

Par **Grégory INGELBERT** - 21 mai 2022 à 19:01 | mis à jour le 24 mai 2022 à 11:36 - Temps de lecture : 2 min



Le site Stellantis emotors à Trémery. Photo illustration Gilles WIRTZ

Pour ce gros vol d'injecteurs, la justice n'a pas perdu de temps. Suspectés d'avoir dérobé 192 pièces de ce type, au détriment de leur employeur **Stellantis**, Mohamed et Marc se sont retrouvés direct au tribunal correctionnel de Metz, ce vendredi. Une comparution

immédiate en bonne et due forme pour deux hommes déjà connus des autorités. Surtout Marc avec un casier riche de... 24 mentions dont 95 % pour des vols.

ACTUALITÉ DES MARQUES



### Découvrez LEGO® Super Mario™

C'est parti pour un monde d'aventures avec la gamme LEGO® Super Mario™

Inspired by  invibes

La valeur du butin est également importante : à 200 € l'injecteur, le préjudice représente une somme avoisinant les 40 000 € !

Heureusement pour [l'usine ex-PSA de Trémery](#), les pièces ont été retrouvées et elles devraient rapidement réintégrer le site.

## Le premier prévenu dédouane le second

Mohamed et Marc n'auraient pas agi sur plusieurs mois mais en une seule fois. C'était le 18 mai. Un témoin affirme avoir vu le premier cité se trouver dans une zone de l'entrepôt dont l'accès lui était pourtant interdit. Le prévenu aurait pris une boîte renfermant les petites pièces mécaniques. Il y a la vidéosurveillance aussi : elle montre l'intéressé monter dans le véhicule de Marc avec un sac. Sac qui sera retrouvé dans le salon de ces deux colocataires originaires du Nord, et contenant lesdits injecteurs...

Encadré par les gendarmes, le duo n'a pas la même version à la barre. Mohamed dédouane son camarade et dit avoir agi seul, aidé toutefois par un troisième ouvrier dans la préparation du vol. Sauf qu'on n'a jamais retrouvé la moindre trace du collègue en question. Marc appuie pour sa part : « J'ai rien fait. Oui, il y avait ce sac mais je ne savais pas y avait quoi dedans (sic). »

## « Il n'y a pas d'autres caméras »

Le parquet n'en croit pas un mot. Il rappelle notamment le lourd passé de Marc, lequel est [en récidive légale](#) et dont le dernier écart l'a condamné à un an ferme (mais aménagé). C'est cette même peine, cette fois assortie d'un mandat de dépôt, qui est requise. M<sup>e</sup> Arnaud Blanc démarre sur les chapeaux de roue pour le multirécidiviste : « On n'a rien qui montre qu'il s'est saisi des objets. On a une pauvre caméra de surveillance sur le parking (du site) où on le voit au volant de son véhicule, c'est tout. Il n'y a pas d'autres caméras, pas même dans l'entrepôt. Ce n'est pas possible de voir ça pour une entreprise comme Stellantis. »

Au final, Marc est relaxé. Mohamed, défendu par M<sup>e</sup> Thomas Guyard, prend quatre mois ferme. Lui aussi évite l'incarcération (le parquet voulait neuf mois avec mandat de dépôt) et il pourra effectuer sa peine aménagée dans le Nord, qu'il a regagné vendredi soir...

---

Le prénom du prévenu relaxé a été modifié.

---

Faits-divers - Justice

Crime, délit et contravention



## À LIRE AUSSI

### Nouveau C5 Aircross Hybride

Citroën C5 Aircross Hybride | Sponsorisé

En savoir plus

### La voiture de Greta Thunberg choque le monde entier, la preuve en images !

I Am Famous | Sponsorisé

### Ce Mercredi, découvrez gratuitement la valeur de votre bien immobilier

Meilleurs Agents | Sponsorisé

### Faites scintiller vos menus de fêtes à prix E.Leclerc !

Catalogue E.LECLERC | Sponsorisé

### Un chien refuse d'accoucher, quand le vétérinaire voit l'échographie, il appelle la police

Loansocieties | Sponsorisé

### À l'intérieur du manoir de Didier Deschamps où il vit avec sa partenaire

Medicare Granny | Sponsorisé

### Retrouvez la sélection idées cadeaux pour Femme sur...